

Soutien aux entreprises

# Plus de 14 millions de francs de crédits Covid octroyés

Quelque 272 entreprises ont bénéficié de prêts de la Fondation d'aide aux entreprises pour permettre aux PME locales de sortir de l'ornière.

🕒 Mis à jour: 18.06.2020, 11h37



Le montant moyen perçu par les entreprises a doublé par rapport au niveau d'avant-crise, passant à 107'500 francs contre environ 53'000 francs précédemment, indique la FAE.

Keystone

La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a dû se retrousser les manches depuis fin mars pour faire face à l'afflux de demandes liées à la pandémie de Covid-19. L'institution genevoise a octroyé des prêts pour quelque 14,4 millions de francs afin de sortir des PME locales de l'ornière.

En tout, 272 entreprises, affichant un total de 1700 emplois, ont bénéficié de ces «crédits Covid-19» proposés dès le 20 mars dans le cadre du plan national doté d'une enveloppe de 50 millions de francs, précise un communiqué diffusé jeudi. Cette aide était complémentaire à celle, distincte, lancée par la Confédération le 26 mars.

## **1000 dépôts de dossiers**

La FAE a reçu 3000 sollicitations et enregistré plus de 1000 dépôts de dossiers, soit l'équivalent de cinq ans d'activités conventionnelles pour l'équipe de 11 personnes. Cette dernière a examiné les demandes avant de donner un feu vert, ce qui a permis d'éviter les fraudes, du moins dans un premier temps, indique à AWP Patrick Schefer, directeur de la fondation.

Parmi les dossiers déposés, un tiers a été accepté, un tiers refusé et un tiers a été retiré. Près de 20% des entreprises ont d'abord sollicité la FAE avant de privilégier le plan de soutien de la Confédération, moins exigeant en termes de documentation, estime Patrick Schefer.

## **Encore des demandes**

Le montant moyen perçu par les entreprises a doublé par rapport au niveau d'avant-crise, passant à 107'500 francs contre environ 53'000 francs avant fin mars. Les banques de la place, en collaboration avec la fondation, ont par ailleurs suspendu les amortissements pour 80% des entreprises qui disposaient d'un cautionnement en cours.



«Quelque 200 demandes sont encore en suspens et nous en recevons encore une à deux par jour», note Patrick Schefer, pour qui l'enveloppe de 50 millions sera néanmoins suffisante pour couvrir les besoins des PME genevoises. Le programme devrait prendre fin cet automne. La décision finale reviendra au Conseil d'État genevois.

La FAE a également fait le point sur ses activités en 2019. Les montants octroyés ont augmenté de 21% sur un an à 19,6 millions de francs, auxquels s'ajoute une somme de 12,6 millions de financements réalisés directement par les banques.

(ATS/NXP)

Publié: 18.06.2020, 11h37

## ARTICLES EN RELATION

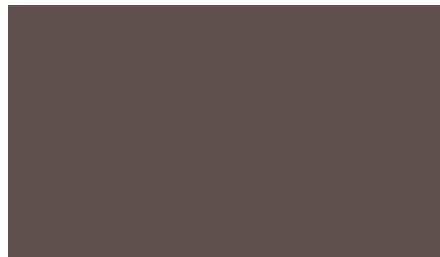


**Coronavirus**

### **Les PME suisses résistent à la crise, pour le moment**

Une analyse des inscriptions au registre du commerce indique qu'il n'y a pas eu de vague de faillites liée à la pandémie du Covid-19. La suspension des poursuites décidée par le Conseil fédéral semble avoir atténué les effets de la crise.

Mis à jour: 10.06.2020



**Coronavirus**

### **Faillites: les sénateurs veulent aider les PM**

Le Conseil des États a adopté l'unanimité une motion de sa commission des finances qui veut étendre les moyens pour sauver les petites entreprises de la faillite.

Mis à jour: 08.06.2020

[La une](#)   [E-paper](#)   [Archives du journal](#)   [Impressum](#)   [CGV](#)   [Déclaration de confidentialité](#)  
[Contact](#)   [Abonnements](#)

▼ **Tous les Médias de Tamedia**

© 2020 Tamedia. All Rights Reserved